



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU JURA

VILLE DE SAINT-CLAUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 JUILLET 2016 – 18H30

Date de la convocation du Conseil municipal : 30 juin 2016
Date d'affichage de la convocation : 30 juin 2016
Président de séance : M. Jean-Louis MILLET
Secrétaires de séance : Mme Hélène REVERT et Mme Catherine JOUBERT

En exercice : 33
Présents : 26
Excusés : 7
Pouvoirs : 7
Absent : 0

N° 23/20 - Clt. 2

Présents :

M. Jean-Louis MILLET, Mme Françoise ROBERT, M. Régis MARTIN, M. Pascal BRULEY, Mme Herminia ELINEAU, Mme Hélène REVERT, M. Michel BONTEMPS, M. Michel DUFOUR, Mme Catherine JOUBERT, M. Noël INVERNIZZI, M. Harry LAVANNE, Mme Céline DESBARRES, M. René GRANDCLEMENT, M. Jean-Claude GALLASSO, Mme Annie GHENO, M. Pierre FAVRE, M. Jean-Laurent VINCENT, Mme Jessica TARQUINIO, M. Francis LAHAUT, Mme Christiane DARMEY, M. Alain MOURET, M. Guy COTTET-EMARD, Mme Anne-Marie PERRIER-CORNET, Mme Nadia LAHU, Mme Christiane GONZALEZ, M. Olivier BROCARD.

Excusés : M. Jacques MUYARD, M. Philippe LUTIC, Mme Isabelle BILLARD, Mme Sylvie VINCENT-GENOD, Mme Chafia GRENARD, M. Claude VIDAL, M. Charly GREGIS.

Pouvoirs : M. Jacques MUYARD (pouvoir à Mme Catherine JOUBERT), M. Philippe LUTIC (pouvoir à M. René GRANDCLEMENT), Mme Isabelle BILLARD (pouvoir à Mme Françoise ROBERT), Mme Sylvie VINCENT-GENOD (pouvoir à M. Harry LAVANNE), Mme Chafia GRENARD (pouvoir à M. Michel DUFOUR), M. Claude VIDAL (pouvoir à Mme Jessica TARQUINIO), M. Charly GREGIS (pouvoir à M. Pierre FAVRE).

Absent : néant.

**APPROBATION D'UN CAHIER DES CHARGES PORTANT SUR L'ALIENATION DE GRÉ À GRÉ
D'UN APPARTEMENT SIS N°18 RUE DU PRÉ**

VU la délibération en date du 11 juin 2015 par laquelle le Conseil municipal a décidé de procéder à l'aliénation de l'appartement sis n°18 rue du Pré en vue d'une aliénation de gré à gré,

Pour mémoire, cet appartement avait fait l'objet d'une donation à la Commune par Madame Helga MARADAN fin 2013 ; la donation n'était grevée ni de conditions ni de charges.

CONSIDÉRANT que le prix (ou la mise à prix) prévu dans le cahier des charges établi par Monsieur le Maire correspond à l'évaluation faite par le service des Domaines (70 000 euros avec une marge de 20 %) et que les autres clauses du cahier des charges sont également satisfaisantes,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de cahier des charges et autorise Monsieur le Maire à poursuivre la réalisation de cette aliénation, au prix de 60 000 euros.

Délibération rendue exécutoire
après transmission au représentant
de l'État le : 20 juillet 2016
et publication le : 19 juillet 2016

Extrait certifié conforme au registre
des délibérations,
Le Maire,
Par délégation,
La Première Adjointe,
Françoise ROBERT



A handwritten signature in blue ink, written over the official stamp. The signature is stylized and appears to be "F. Robert".